

Communiqué de presse, 29 janvier 2015

---

## **Les aspects de la qualité des soins mesurés dans les hôpitaux suisses**

**Le 5 novembre 2013 a eu lieu la troisième mesure portant sur les chutes et les escarres (ou encore plaies de lit), réalisée à l'échelle nationale au sein des hôpitaux pour le compte de l'ANQ. Par rapport à l'an passé, les taux ont légèrement augmenté. Une analyse ajustée au risque, permettant des comparaisons équitables entre hôpitaux, montre que seuls quelques hôpitaux se démarquent nettement de la moyenne. 133 hôpitaux et groupes hospitaliers ont participé à la mesure ; ils étaient répartis sur 187 sites hospitaliers. Ils ont collecté les données d'environ 13 000 patientes et patients.**

Le jour de la mesure 2013, 17 486 patientes et patients de 18 ans et plus étaient hospitalisé-e-s dans les hôpitaux participants. 12 903 d'entre eux (soit 73,8 pour cent) ont donné leur consentement à la participation. Les escarres étaient documentées le jour-même de la mesure. Les chutes relevées dans le cadre de la mesure étaient des chutes survenues dans une période de 30 jours précédant la date du relevé et uniquement en hôpital. Toutes les données recueillies par le personnel soignant concernant les personnes hospitalisées étaient chiffrées.

Le taux d'escarres des catégories 1 – 4\* relevé est de 4,6 pour cent (année précédente 4,4). Si l'on exclut la catégorie 1, le taux est alors de 2,0 pour cent (année précédente 1,7). Pour les chutes en hôpital, le taux calculé est de 4,1 pour cent (année précédente 3,8). Comme pour les deux années précédant la présente mesure, les comparaisons ajustées au risque donnent des profils d'hôpitaux plutôt uniformes. Seuls quelques-uns présentent un écart statistique important par rapport à la moyenne formée par l'ensemble des hôpitaux.

### **Moins d'escarres, plus de chutes**

Dans les comparaisons internationales, les catégories 1 à 4 présentent un taux plus faible en Suisse avec 4,6 pour cent, contre des taux variant entre 5,0 et 11,6 dans les pays comparés. Avec 4,1 pour cent, le taux de chutes suisse est cependant plus élevé que celui des autres pays, présentant des valeurs situées entre 1,5 et 3,8.

La mesure reposait sur une méthode appelée « International Prevalence Measurement of Care Problems » (LPZ International). Celle-ci a été développée par l'université néerlandaise de Maastricht et est régulièrement utilisée à l'international depuis plusieurs années, raison pour laquelle les résultats suisses peuvent être comparés avec les résultats des mesures LPZ d'autres pays.

### **Des indicateurs importants**

Les taux d'escarres et de chutes donnent, aux côtés d'autres indicateurs, des renseignements sur la qualité des soins. Malgré une prise en charge professionnelle, l'on ne peut éviter que les patientes et patients chutent ou contractent des escarres. Afin de maintenir le risque à son niveau le plus bas possible, une étude est réalisée tous les ans depuis 2011 sur la fréquence des chutes et des escarres



sous la direction de l'ANQ. Comme les résultats sont représentés par type d'hôpital, hôpitaux et cliniques peuvent se comparer aux autres institutions classées dans la même catégorie. Les résultats et leurs interprétations issus de la mesure leur permettent de continuer à améliorer leurs prestations en termes de prévention et de soins.

\* les escarres contractées à l'hôpital sont réparties de la manière suivante : Catégorie 1 : érythème persistant ou qui ne blanchit pas | Catégorie 2 : atteinte partielle | Catégorie 3 : perte complète de tissu cutané | Catégorie 4 : perte tissulaire complète.

Taux de prévalence en %	2013	2012	2011
Escarres - acquises à l'hôpital, catégories 1 – 4	<b>4,6</b>	4,4	5,8
Escarres - acquises à l'hôpital, hors catégorie 1	<b>2,0</b>	1,7	2,1
Chute à l'hôpital	<b>4,1</b>	3,8	4,3

#### Rapport avec graphiques :

<http://www.anq.ch/fr/resultats-de-mesure/resultats-somatique-aigue/>

#### Renseignements :

Regula Heller, responsable médecine somatique aiguë ANQ

Tél. 031 511 38 41, [regula.heller@anq.ch](mailto:regula.heller@anq.ch)

#### L'ANQ promeut la qualité dans les hôpitaux et les cliniques

L'Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques (ANQ) coordonne et réalise des mesures de la qualité dans les services de médecine somatique aiguë, de réadaptation et de psychiatrie. Les résultats permettent des comparaisons nationales sur une base transparente. En s'appuyant sur ces résultats, les hôpitaux et cliniques peuvent également développer des mesures ciblées visant à améliorer la qualité au sein de leurs services. Les membres de l'association ANQ sont l'association des hôpitaux H+, SantéSuisse, les compagnies d'assurance helvétiques, les cantons et la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé. Cette association est une association sans but économique.

Pour plus d'informations : [www.anq.ch](http://www.anq.ch)